



Date de génération de ce justificatif : 26/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LA BIOSPHERE – Cessation d'activité

Référence : L023543

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 2 février 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité

LEX|PRO

Société d'Avocats

20, quai Commandant Malbert

29200 BREST - Tél : 02 30 90 70 00

LA BIOSPHERE Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 60 000 euros
Siège social : 160, route de Ti Ar Menez, 29470 PLOUGASTEL DAOULAS Siège de liquidation : 160, route de Ti Ar Menez 29470 PLOUGASTEL DAOULAS 922 675 996
RCS BREST Aux termes d'une délibération en date du 29/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 décembre 2023, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Fabrice GOUENNOU, demeurant 160, route de ti Ar Menez, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 160, route de Ti Ar Menez 29470 PLOUGASTEL DAOULAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)